

Pierre BLANC

De la tutelle à la coopération ? La difficile transition des relations syro-libanaises

Le printemps de Beyrouth a sonné le glas de la présence syrienne. Ce départ souhaité par une grande partie de la population libanaise a été accéléré par l'attentat perpétré contre le Premier ministre Rafic Hariri et par l'implication de la communauté internationale. Après les élections législatives du mois de juin - «*les premières élections libres depuis 1975*» -, le Liban à nouveau indépendant se trouve face à un voisin, lui aussi en pleine transition, tout comme le sont les relations entre les deux pays. S'il n'est pas certain que ces relations s'améliorent rapidement, il n'en demeure pas moins que leur rééquilibrage pourrait être positif aussi bien pour la Syrie que pour le Liban.

L'émergence d'un discours souverainiste

Il est indéniable que l'histoire du Liban s'est accélérée dès le 2 septembre 2004 quand, à l'initiative des Etats-Unis et de la France, la résolution 1559 de l'ONU est venue exiger «*la fin de toute présence militaire autre que libanaise sur le territoire*», le démantèlement des milices – entendons le Hezbollah – et l'élection d'un nouveau président comme le prévoyait la constitution que

semblaient vouloir violer les pouvoirs en place à Beyrouth et à Damas.

Le lendemain du vote au Conseil de sécurité de l'ONU, la pression de la Syrie et du chef des services de renseignements syriens au Liban, Rustom Ghazalé, poussait quand même la majorité des parlementaires à proroger le mandat du président Emile Lahoud, un militaire réputé très proche de Damas.

Cette réaction peu amène à l'endroit de la communauté internationale devait précipiter la prise de distance d'un certain nombre d'élus libanais critiquant désormais les ingérences grossières de la part de Damas : Walid Joumblatt, qui soufflait le chaud et le froid avec la Syrie depuis 2001, ne pouvait plus contenir ses sentiments hostiles à l'égard du voisin. Lui et son parti, le parti socialiste progressiste (PSP), firent alors l'objet d'une campagne de dénigrement qu'on a du mal à ne pas relier à la tentative d'assassinat le 1er octobre 2004 contre son numéro deux, Marwan Hamadé.

Après sa démission en octobre 2004 et son remplacement par Omar Karamé, le Premier ministre, Rafic Hariri, devait à son tour montrer au grand jour son opposition aux excès de la tutelle syrienne. Ce basculement progressif de l'ancien Premier ministre vers l'opposition druzo-chrétienne devait donner à celle-ci un poids conséquent en même temps qu'elle lui permettait d'obtenir le renfort d'une partie des sunnites, dont Rafic Hariri était le représentant le plus puissant. Dans la perspective des législatives prévues au printemps 2005, ce renfort pouvait sonner le glas des loyalistes et, partant, de la mainmise syrienne. En effet, désormais cette opposition était très large : elle comptait le rassemblement de Kornet Chehwane¹, formé le 30 avril 2001 par des personnalités chrétiennes, le parti socialiste progressiste de Walid Joumblatt, le mouvement pour le renouveau démocratique de Nassib Lahoud qui était également membre du parti de Kornet Chehwane, la Gauche démocratique d'Elias Atallah – un parti en rupture avec le parti communiste libanais –, le Forum démocratique, des élus du Courant du Futur, proches de Rafic Hariri, ainsi que des personnalités indépendantes comme Gébrane Tuéni qui sera assassiné le 12 décembre 2005.

Les chiites étaient peu représentés dans cette opposition, même si des personnalités comme l'indépendant Ahmed Assad et Habib Sadek de la Gauche démocratique assuraient une présence de cette

De la tutelle à la coopération ?

communauté dans un bloc dominé par les sunnites, les chrétiens et les druzes.

Cet élargissement de l'opposition, qui accueillait des personnalités plus ou moins constantes dans leur engagement contre l'occupation syrienne, allait de pair avec une audace de plus en plus évidente de son discours puisque, outre le départ des Syriens, elle demandait, le 2 février, *«le rétablissement du régime démocratique libanais à travers le démantèlement du régime sécuritaire et l'arrêt des ingérences dans la vie politique des services de renseignements syriens et de leurs auxiliaires libanais»*.

La visite à Beyrouth, la veille, du vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Moallem, un diplomate rompu aux médiations difficiles, n'avait donc pas infléchi la détermination des opposants. A l'évidence, le pouvoir syrien – au moins certains secteurs proches de Bachar el-Assad – semblait vouloir éteindre la montée de la grogne au Liban. Ainsi, même si certaines personnalités du pouvoir syrien peuvent être derrière l'attentat abominable du 14 février 2005 qui a coûté la vie à Rafic Hariri et au député Bassel Fleyhane, on a du mal à admettre l'implication de Bachar el-Assad puisqu'il avait en effet tout à perdre d'une telle action : son pouvoir allait en être fragilisé et, avec ce retrait syrien, c'était des atouts économiques (emplois pour les travailleurs syriens), financiers (circuits de corruption) et diplomatiques (carte de négociation avec Israël) qui allaient être soustraits à la Syrie.

Mais, d'un autre côté, il n'est pas certain que le pouvoir syrien, y compris au plus haut niveau, pouvait se satisfaire du retour probable aux commandes au Liban d'un homme comme Rafic Hariri, dont les réseaux internationaux et financiers pourraient être désormais mis au service d'une déstabilisation du pouvoir syrien. D'autre part, la stratégie d'intimidation est une vieille pratique syrienne qui a pu être adoptée une fois de plus en haut lieu. Même si elles appellent la plus grande prudence, les déclarations fracassantes faites le 1er janvier 2006 par l'ancien vice-Président syrien Abdel Halim Khaddam, sur la chaîne *Al-Arabiya*, tendent à valider cette hypothèse d'un recours à la stratégie de la terreur ordonné au plus haut niveau (il affirme notamment que Bachar el-Assad a menacé Rafic Hariri à plusieurs reprises ; d'autre part, il considère que l'attentat contre l'ancien Premier ministre libanais n'a pas pu intervenir sans l'aval du président syrien).

Si la responsabilité syrienne dans cet attentat est donc en grande partie prouvée, comme l'atteste le rapport du juge Detlev Mehlis à propos de l'enquête sur la mort de Rafic Hariri, il n'en demeure pas moins que cet acte abominable a constitué le catalyseur d'une opposition toujours plus large et toujours plus déterminée dans son rejet de la tutelle syrienne. Capable de mobiliser une foule de plus en plus nombreuse sur la place des Martyrs rebaptisée désormais «place de la Liberté», l'opposition obtenait la démission du Premier ministre Karamé lors d'une séance extraordinaire au Parlement le 28 février. Elle devait aller plus loin en demandant ensuite la démission des chefs des services de sécurité et de renseignements libanais qu'elle obtiendra finalement avant que ceux-ci ne soient appréhendés par la Justice libanaise, dans le cadre des suites de l'attentat contre Rafic Hariri.

La manifestation organisée le 8 mars 2005 par les loyalistes, Hezbollah en tête, ne devait pas enrayer la détermination de l'opposition. En fait, cette grande manifestation organisée pour «*remercier la Syrie*», qui avait organisé son repli, était clairement perçue comme une volonté du Hezbollah d'asseoir sa position sur la nouvelle scène politique libanaise. En tout cas, cette démonstration de force, réussie grâce à la capacité organisationnelle de la formation chiite intégriste, provoquait à son tour une mobilisation sans précédent de l'opposition, qui réussit à réunir plus d'un million de Libanais le 14 mars 2005.

Au-delà de leur succès populaire, l'affirmation d'un certain libanisme apparaissait particulièrement nouvelle dans ces manifestations de l'opposition. Aucun drapeau ne devait faire référence à des appartenances partisans. Seul le drapeau libanais pouvait être arboré, une foule de 11 000 personnes allant même jusqu'à réaliser un drapeau vivant sur la place de la Liberté le 13 mars 2005. Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que la manifestation des loyalistes ait convoqué elle aussi le drapeau libanais plutôt que les calicots de leurs formations politiques.

Tout le monde manifestait donc pour le Liban, mais pas forcément pour le même : pour les uns, il s'agissait d'un Liban réellement souverain, pour les autres, ce pays restait «*un territoire géographique, culturellement, politiquement et anthropologiquement lié à la Syrie*»². Et ce clivage demeure bel et bien après le «printemps libanais».

Le rejet d'un système

Si à l'évidence l'attentat contre Rafic Hariri a été le catalyseur de ce printemps de l'opposition, il ne fait pas de doute que celui-ci traduit un rejet en profondeur de l'occupation syrienne que cache mal le «traité de fraternité» qui lie les deux pays depuis 1991.

La corruption massive entretenue par Damas est un des ressorts évidents de ce ras-le-bol. Même si celle-ci n'est pas toute liée à l'ingérence de Damas, force est de constater que la Syrie a fait du Liban une pompe financière dont on peut citer ici quelques éléments du dispositif : le casino du Liban, les ports, aéroport et postes frontières (en particulier celui de Maasna) qui ont permis une évocation des recettes fiscales, les adjudications aux entreprises syriennes – notamment la société Kassoun qui est beaucoup intervenue dans le Sud –, les importations surfacturées de gaz et de pétrole, l'EDL – Electricité du Liban –, le programme IDAL de subventions aux exportations agricoles, les courses de chevaux, la grotte de Jeita – haut lieu du tourisme libanais –, les cimenteries de Chekka au nord, les députés obligés de verser leur obole au pouvoir syrien qui les a adoubés, les justiciables en procès qui pouvaient être relaxés moyennant des versements de commissions à des intermédiaires syriens et libanais, etc.³

Il serait toutefois partial d'en rester à un regard partiel qui se porterait uniquement sur l'immixtion syrienne. Il va sans dire en effet que bien des Libanais – en particulier certains partis, qui sont d'anciennes milices reconverties en mouvements politiques pro-syriens –, ont participé pleinement à ce système de «corruption partagée». Au-delà de l'enrichissement personnel de leurs responsables, cette intégration dans les circuits de corruption permettait aux mouvements loyalistes d'exercer une influence clientéliste. Ainsi s'arrogeaient-ils la fidélité politique de leurs partisans et, partant, ils permettaient à la Syrie d'étendre indirectement sa base électorale. Le mouvement Amal, qui dirige le Conseil du Sud, ou bien la régie du tabac, est l'exemple même du parti lié financièrement aux circuits de la corruption : en détenant la régie du tabac par exemple, cette formation issue du mouvement des déshérités peut exercer son influence sur les nombreux agriculteurs du Sud pour lesquels le prix et les quantités enregistrées dépendent de leur degré d'allégeance partisane... Mais ce mouvement chiite n'a pas l'exclusivité de la corruption : le

parti social national syrien exerce sa tutelle sur la caisse nationale de sécurité sociale ou l'a exercée sur certains ministères juteux – comme le ministère du Travail (par le biais des permis de travail) – sans compter certaines personnalités prosyriennes comme Michel Mur et son fils Elias ou Souleyman Frangié, qui ont transformé, respectivement, les ministères de l'Intérieur et de la Santé, dont ils ont eu la charge, en officines clientélistes et lucratives.

Au-delà de cette corruption entretenue par la Syrie, toutes les ingérences plus ou moins patentes de Damas dans les affaires libanaises ont nourri elles aussi un sentiment de détestation chez beaucoup de Libanais : la nomination des doyens de l'université libanaise, l'adoubement des députés et des ministres, la révision récurrente des lois électorales en vue d'assurer la suprématie des alliés de Damas, les interventions multiples pour contrôler la haute fonction publique, le noyautage des syndicats, en particulier la CGTL dont le Conseil et le bureau exécutif sont contrôlés par Amal, le PSNS et le Baas, des formations très liées à la Syrie⁴.

A tort ou à raison, cette corruption et ses ingérences sont vues comme une des grandes sources de la crise économique libanaise, qui a elle aussi catalysé le mouvement de mécontentement contre la Syrie et ses thuriféraires libanais⁵.

L'économie libanaise connaît une croissance atone, la consommation des Libanais profitant surtout aux importations et non à la production nationale. Car ce qui fait le plus défaut à l'économie libanaise, c'est l'investissement productif qui alimente les créations d'emplois. Or le déficit des investissements est entre autres lié lui-même à l'existence de taux d'intérêts très élevés. En effet, en vue de financer les déficits budgétaires élevés, alimentés entre autres par la corruption, l'Etat a fait le choix de privilégier leur financement par des bons du Trésor rémunérateurs. Ceux-ci attirent les banques qui trouvent là une manière de faire fructifier les nombreux dépôts qu'elles attirent de par le monde, en particulier des Libanais de la diaspora. Ainsi, les entrepreneurs ne peuvent pas contracter de crédits bon marché. Par conséquent, à défaut d'avoir choisi une fiscalité directe et mieux ciblée qui permettrait de financer les déficits, l'Etat bloque ainsi les entrepreneurs dans leur politique d'expansion. Et avec des taux aussi élevés, la dette de l'Etat, qui est aujourd'hui de près de 40 milliards de dollars – soit près de 200% du PIB –, ne

cesse de croître d'année en année, réduisant à son tour les possibilités d'une action publique sur l'économie.

Pénalisé par ces taux d'intérêts rédhibitoires, le secteur productif pâtit également de la concurrence souvent déloyale du voisin syrien, ce qui n'est pas sans nourrir aussi les rancœurs libanaises, en particulier dans les secteurs agricole (importations – sans respect des normes – de viandes, de lait, d'huile, etc.) et industriel. En outre, la Syrie pouvait imposer un protectionnisme arbitraire dès lors que cette posture l'arrangeait. Ainsi, on le voit bien, les accords bilatéraux syro-libanais participent de l'*«échange inégal»* tel qu'il est décrit par Samir Amin pour décrire les relations commerciales entre pays dominants et pays dominés.

Avec une telle anémie économique, la société libanaise exclut de plus en plus de ménages : le chômage et la paupérisation des actifs progressent tandis que l'émigration touche beaucoup de jeunes en particulier⁶. Il n'est guère étonnant que les mobilisations populaires du printemps aient reposé en grande partie sur l'implication des jeunes inquiets de voir le hiatus entre leur niveau de formation souvent élevé et leurs opportunités d'emplois dans le pays. Il n'est guère étonnant non plus que, durant ce printemps libanais, les travailleurs syriens, qui sont vus comme les bénéficiaires du système, aient fait l'objet de menaces voire de violences, certes sporadiques, mais en tout cas injustes.

Le renfort de l'étranger

Si la contestation a été alimentée par les ingérences massives de Damas puis catalysée par l'attentat contre Rafic Hariri, il ne fait aucun doute qu'elle a été également renforcée par l'engagement des acteurs internationaux dans la crise, en particulier les Etats-Unis et la France qui ont fait voter la résolution 1559, appelant entre autres au retrait de la Syrie, puis la résolution 1595 qui devait lancer l'enquête internationale sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais. Il ne fait aucun doute non plus que c'est cette détermination américano-française qui a fortement poussé la Syrie à opérer son retrait avant le 30 avril 2005.

L'engagement des Etats-Unis sur la question libanaise est d'autant plus surprenant qu'ils ont longtemps permis, sinon cautionné, la

mainmise de Damas sur Beyrouth : d'abord au début de la guerre civile où l'on a assisté à une «gestion américano-syrienne» de la crise libanaise⁷, puis au début de la décennie 1990 où le Liban a été offert à la Syrie en échange de son engagement aux côtés des troupes américaines dans l'opération de libération du Koweït. Et même dans les périodes de relations plus fraîches avec Damas, Washington n'a jamais cherché à faire valoir la souveraineté libanaise. Par exemple, en 1995, la reconduction illégale du président Hraoui dans ses fonctions n'a pas ému outre mesure la Maison-Blanche. En fait, la stratégie américaine repose désormais sur le fait que le Liban est devenu un «prétexte dans un contexte» mais également un exemple.

En premier lieu, il ne fait aucun doute que, dans la foulée de la guerre contre l'Irak, les Etats-Unis ont voulu accroître la pression sur la Syrie voisine, accusée d'accueillir d'anciens leaders du régime irakien ou bien de laisser passer à sa frontière des partisans des courants islamo-nationalistes engagés contre les troupes de la coalition. Ainsi, en décembre 2003, le congrès américain a-t-il adopté une série de mesures peu contraignantes contre la Syrie qui ont été mises en œuvre en février 2004 par le président Bush.

Au-delà de la pression que les Etats-Unis voulaient imposer à une Syrie aux frontières trop poreuses, d'autres prétextes ont été utilisés pour justifier une loi intitulée *Syria Accountability Act and Lebanese Sovereignty Restoration Act* : l'arrêt du soutien aux formations palestiniennes radicales et au Hezbollah et bien sûr, comme le stipule l'intitulé, le retrait des troupes syriennes du Liban. Sur cette dernière question, les Etats-Unis honoraient une demande formulée par le général Aoun lors de sa tournée américaine en mars 2003, qui avait suscité une campagne très violente de critiques de la part des loyalistes libanais.

Mais le Liban est à l'évidence plus qu'un prétexte pour les Etats-Unis. Ce pays s'inscrit également dans le projet de Grand Moyen-Orient mis en avant par l'administration Bush - en particulier par Paul Wolfowitz - et «ratifié» au sommet du G8 à Sea Island en juin 2004. Inspiré certainement par Francis Fukuyama, qui avance que la démocratie libérale est en train de s'imposer partout dans le monde et par Michael Doyle, qui souligne le caractère peu belligène des démocraties, ce projet compte bien concourir à «l'apaisement» d'une région enjeu. Et dans ce projet américain de Grand Moyen-Orient qui prétend faire valoir la liberté politique, le Liban dont le potentiel

De la tutelle à la coopération ?

démocratique à court terme est certain, surtout si on le mesure à l'aune des pays de la région, peut être le parangon idéal pour la démocratisation du monde arabe et l'établissement de démocraties alliées des USA dans un nouveau «Pacte de Bagdad»⁸.

Quant à l'engagement français, tout au plus pouvons-nous évoquer le contexte dans lequel se trouvaient les relations franco-syriennes au moment du vote de la résolution 1559. Sur un plan économique, rappelons qu'en avril 2004 le groupe français Total avait été exclu d'une adjudication pour un projet gazier d'importance, cela au profit d'un consortium anglo-américano-canadien (un choix que l'on peut juger à l'aune du durcissement américain contre la Syrie). Pourtant, Paris avait soutenu l'accord d'association entre la Syrie et l'Union européenne, tout comme le président Chirac avait promu le président Bachar el-Assad auprès des cercles dirigeants du vieux continent. Sur le dossier libanais, l'agacement du président Chirac était à son comble. L'exaspération avait déjà été manifeste à la suite du sommet de Paris II de novembre 2002. Ce sommet, organisé à l'initiative du président Chirac, avait permis à l'Etat libanais de percevoir des prêts à taux préférentiels en contrepartie de réformes visant à anéantir les mécanismes d'accroissement de la dette. Mais certaines privatisations promises n'avaient pu se faire, en particulier celle du secteur de l'électricité, qui est un véritable gouffre financier pour l'Etat libanais. Véritable pompe à finances pour la Syrie et ses affidés libanais, ce secteur n'avait pu être privatisé, l'immixtion de Damas pour l'empêcher étant pointée plus ou moins discrètement par Paris et par ses représentants à Beyrouth. Bien entendu, il va sans dire que, avec ce non-respect des engagements libanais envers les bailleurs de fonds, le crédit du président Chirac auprès de la communauté internationale pouvait s'en trouver entamé⁹. Dans ce contexte de relation déçue, la campagne de dénigrement syrien contre le Premier ministre Rafic Hariri - l'ami du président français - est évidemment à rapprocher de la nouvelle posture française à l'endroit de Damas. Et l'attentat qui a coûté la vie à cet ami proche du président français n'a fait qu'accroître cette détermination.

C'est donc de concert que les diplomaties française et américaine ont fonctionné, chacune ayant ses soucis : pour les Etats-Unis, la porosité des frontières de la Syrie et l'appui de Damas au Hezbollah

et aux factions palestiniennes, pour la France, la mise à mal de la souveraineté du Liban, l'allié de toujours, et les difficultés de Rafic Hariri, désormais sous la pression de Damas pour ne pas s'être rangé à tous les oukases de la Syrie avant d'être assassiné.

A cette communauté d'intérêts, il semble également évident de devoir rajouter la motivation qu'avaient Paris et Washington à rapprocher quelque peu leurs positions après le différend irakien.

Si la France et les Etats-Unis ont pesé de tout leur poids en vue d'infléchir la position syrienne sur le Liban, il convient quand même de souligner la pression exercée par certains pays de la région : en particulier, l'Arabie saoudite, véritable bailleur de fonds de la Syrie, qui ne s'est pas privée de pointer la responsabilité au moins indirecte de Damas dans la disparition de son protégé libanais, Rafic Hariri ; quant au roi Abdallah II de Jordanie et au président Hosni Moubarak, ils n'ont eu de cesse de rappeler à plusieurs reprises la nécessité pour le Liban de recouvrer sa souveraineté. Enfin, plus discrètement, l'Iran a été mobilisé par la France – c'était avant l'élection d'Achmadinejad – pour faire admettre à la Syrie l'idée d'un retrait du Liban mais aussi celle de ne pas instrumentaliser le Hezbollah libanais dans cette phase délicate.

Victoire de l'opposition, consécration du confessionnalisme

La Syrie a donc quitté le Liban le 27 avril 2005, une cérémonie officielle organisée à Rayak venant couronner ce départ précipité et sans gloire. Depuis, bien des supputations prêtent à Damas d'idée d'avoir laissé au Liban nombre d'agents des services de renseignements. Car, plus que l'armée syrienne, c'était l'omniprésence de ces services qui assurait à la Syrie un contrôle sur le pays des cèdres.

Les attentats contre le journaliste Samir Kassir et contre l'ancien secrétaire général du parti communiste Georges Haoui, connus tous les deux pour avoir pourfendu le régime militaro-sécuritaire syrien, n'ont pas de ce point de vue rassuré sur le démantèlement intégral de l'appareil sécuritaire syrien au Liban.

Dans ce climat qui est demeuré funeste après le départ de la Syrie, le Liban a connu les premières élections, en apparence libres de toute ingérence, même si certains ont déploré une loi électorale qui

De la tutelle à la coopération ?

était encore marquée du sceau de la *pax syriana* puisqu'elle reprenait celle des législatives de 2000.

Les élections ont eu lieu du 29 mai au 19 juin 2005, chaque grande région du Liban étant appelée à choisir séparément entre les forces loyalistes pro-syriennes et les opposants anti-syriens. Cependant ce clivage, de nature peu idéologique, n'était pas aussi clair qu'il y paraissait. En effet, contrairement au scénario prévu, l'ancien Premier ministre libanais, Michel Aoun, revenu le 7 mai après 15 ans d'exil, ne s'est pas rangé dans l'*«opposition de Bristol»*, une appellation en référence à l'hôtel qui accueillait les réunions des opposants depuis septembre 2004. Peut-être contrarié de n'avoir pas eu la place qu'il souhaitait occuper au sein de ce groupe anti-syrien, le général Aoun a conclu des alliances avec des symboles du pouvoir loyaliste allié des Syriens, d'autant plus surprenantes que son engagement a toujours été peu complaisant envers Damas et ses affidés libanais. Ce faisant, le général Aoun a réussi à envoyer 21 députés au Parlement (dont 14 de son parti), son succès concernant surtout les régions chrétiennes dans la montagne libanaise ainsi que la région de Zahlé dans la Békaa.

Ailleurs, les surprises n'ont pas été nombreuses. Au sud et dans le *caza* de Baalbek-Hermel, deux régions peuplées majoritairement de chiites, c'est l'alliance des partis chiites prosyriens, Hezbollah-Amal, qui a emporté la mise. Alliant essentiellement des druzes, des chrétiens et des sunnites, l'opposition de Bristol, quant à elle, l'a emporté à Beyrouth, dans le Chouf et au Nord-Liban, le vote druze et sunnite étant décisif dans ces régions. Car, dans ces régions, les candidats chrétiens de l'opposition envoyés au Parlement l'ont été grâce aux voix de ces deux communautés, l'électorat chrétien votant majoritairement pour Michel Aoun contre les deux parrains de l'opposition, le druze Walid Joumblatt et le sunnite Saad Hariri, fils de l'ancien Premier ministre.

On le voit bien, si ces élections ont donc donné une victoire assez nette à l'opposition, elles ont également révélé l'ampleur du confessionnalisme dans le pays, qui s'est d'ailleurs confirmé ensuite avec l'élection du président du Parlement. En effet, c'est finalement Nabih Berry, symbole de l'allégeance à la Syrie, qui a été élu au perchoir. Pour ce poste, dévolu à la communauté chiite, les députés pouvaient choisir entre un chiite plutôt proche de l'opposition, Hussein Husseini, et l'inamovible président de la chambre des députés, Nabih

Berry, chef de file du mouvement Amal. Finalement, les députés ont préféré choisir celui-ci par égard pour une communauté chiite qui s'est rangée derrière le bloc Amal-Hezbollah, plutôt que pour un chiite, certes plus en phase avec les aspirations nationales, mais moins représentatif de la plus grande communauté libanaise. Une fois de plus l'approche confessionnaliste a prévalu.

Cette élection de Nabih Berry a été justifiée par la nouvelle majorité, qui compte 72 députés sur 128, de voulant composer avec les forces pro-syriennes, à un moment aussi décisif pour le pays. Et l'émergence de l'idée d'un gouvernement d'union nationale s'inscrit dans ce contexte d'urgence pour le pays. Car le nouveau gouvernement et ceux qui suivront sont désormais en face de défis majeurs, en particulier l'établissement de relations équilibrées entre Damas et Beyrouth.

Une nouvelle relation libano-syrienne ?

En effet, pour l'heure, le départ de la Syrie n'a pas encore apporté une normalisation entre Damas et Beyrouth. Bien des éléments récents soulignent la difficulté pour les deux pays d'établir des relations équilibrées : le blocus syrien contre les camions libanais au cours de l'été, la venue en masse d'armes en direction des camps du FPLP-CG d'Ahmed Jibril et du Fateh Intifada d'Abou Moussa au Liban, l'instrumentalisation par Damas des partis chiites et des partis pro-syriens (Baas, PSNS) sur la scène libanaise, les violentes invectives des journaux syriens contre la classe politique libanaise, etc. Et ce n'est pas le discours prononcé par Bachar el-Assad, le 10 novembre 2005, qui est venu infléchir le cours des choses. Au-delà du fait que le président syrien s'est fait le pourfendeur des résolutions 1559 et 1595 du conseil de sécurité de l'ONU, confirmant ainsi sa propension à se couper de la scène internationale – comptant sans doute sur l'appui de l'Iran, du Hezbollah et sur les complaisances russes et chinoises au conseil de sécurité de l'ONU-, il n'a pas été économe en mots pour tancer l'ingratitude du Liban et l'inféodation à l'Occident de ses dirigeants actuels. *«Une grande partie de l'Etat libanais est hostile à la Syrie et œuvre pour faire du Liban le lieu de passage de tous les complots contre la Syrie»*, déplora-t-il par exemple.

De la tutelle à la coopération ?

Dans ces conditions, l'amélioration des relations n'est pas à l'ordre du jour surtout après la découverte de charniers, en novembre 2005, et l'attentat contre Gébrane Tuéni que bon nombre de Libanais imputent à la Syrie.

Pourtant, tôt ou tard, cette heure devra bien arriver. Dès lors, il nous faut évaluer les étapes qu'il faudra parcourir pour que les deux pays entrent dans une véritable relation de coopération.

Le rétablissement des relations d'égal à égal avec Damas passera d'abord par l'installation d'une ambassade syrienne à Beyrouth dont le mérite sera d'incarner le rétablissement de relations équilibrées, encore que ce ne soit pas une garantie absolue¹⁰. D'autre part, le tracé définitif des frontières s'impose comme une exigence évidente. Enfin, tôt ou tard, la Syrie devra faire la lumière sur la question des Libanais disparus pendant la guerre civile.

Au-delà de ces initiatives, il va sans dire que la Syrie et le Liban devront revoir la plupart des accords bilatéraux engagés depuis 1991 et qui, *de facto*, privilégient Damas. C'est le traité de fraternité et de coopération, signé en 1991, qui constitue le cadre de ces 40 accords et 80 protocoles. Avec la création du Conseil supérieur syro-libanais, ce traité prévoyait même une concertation institutionnelle regroupant les chefs d'Etat, les chefs de gouvernement et les présidents des Parlements des deux pays. Mais cette coordination institutionnelle animée aujourd'hui par Nasri Khoury n'en avait que les apparences. Le donneur d'ordres était syrien : par exemple, les travailleurs ou investisseurs syriens pouvaient s'établir professionnellement au Liban sans que la réciprocité soit vraie ; la libéralisation des échanges industriels se faisait surtout dans le sens Syrie-Liban, Damas perpétuant en particulier les barrières non tarifaires (quotas, licences) tandis que la réciprocité était impossible ; les produits agricoles étaient eux aussi frappés du même mal, comme nous l'avons évoqué plus haut ; l'eau de l'Oronte (Nahr el-Assi) qui prend sa source au Liban est utilisée surtout par la Syrie, alors que la Haute-Békaa, une région très défavorisée, en aurait besoin pour son développement¹¹ ; l'armée libanaise, qui devait coopérer avec son homologue syrienne – dans le cadre d'un haut comité militaire –, était quand même soumise aux injonctions de Damas. Ces quelques domaines cités ici seront autant de tests pour évaluer la tournure des relations libano-syriennes. En aucun cas, ni le Liban, ni même la Syrie ne perdraient à l'émergence d'une relation plus équilibrée, à

l'exception d'une ploutocratie qui a profité en Syrie et au Liban de cette relation tutélaire : les circuits de corruption partagée seraient sinon anéantis du moins atténués et les comptes publics seraient améliorés. Les capitaux libanais pourraient servir à une économie syrienne qui en manque cruellement. A condition qu'elle ne soit pas utilisée systématiquement au détriment des catégories les plus défavorisées des Libanais – ce qui nécessite des contrôles –, la main-d'œuvre syrienne pourrait constituer un appoint évident pour l'économie libanaise. De même, pourquoi ne pas optimiser les complémentarités agricoles et industrielles qui apparaissent évidentes entre la Syrie et le Liban ?

Nous le voyons bien, sans être exhaustives, ces pistes de coopération montrent qu'il n'y a pas de fatalité à l'échange inégal entre les deux pays et que, au contraire, Libanais et Syriens peuvent développer ensemble une « sphère de co prospérité ». Mais, bien entendu, ces relations dépendront de l'évolution politique en Syrie et au Liban. A ce propos, rien ne paraît très sûr, ni dans un pays ni dans l'autre. Déjà aux Etats-Unis s'expriment des lobbies pour aller plus loin dans la pression imposée à Damas. Un projet de loi qui vient d'être déposé au Congrès américain accuse la Syrie de soutenir le terrorisme et préconise un embargo tout en appelant ouvertement au renversement du gouvernement syrien et à la mise en place d'un nouveau gouvernement élu démocratiquement. Ce texte ressemble à s'y méprendre à l'*Iraqi Liberation Act* adopté en 1998 et qui s'était soldé par l'invasion du pays en mars 2003. Mais sa promulgation officielle exige l'adoption par le Congrès et le Sénat. A l'heure actuelle, ce texte constitue donc une menace plus qu'un réel durcissement de l'offensive américaine à l'endroit de la Syrie. Car il n'est pas sûr que Washington préfère un nouveau pouvoir dont la couleur est incertaine à l'actuel pouvoir syrien marqué du sceau de la faiblesse et, donc, sous contrôle.

Déjà exposé à la pression internationale, le pouvoir syrien pourrait surtout voir resurgir une menace intérieure d'autant plus que le retrait du Liban a mis en exergue les failles qui le traversent. Ainsi, si l'occupation du Liban, reconnue implicitement par la communauté internationale en 1989, a consacré la Syrie en tant que puissance régionale, il n'est pas hasardeux de penser que le retrait pourrait sonner le glas du régime baassiste.

De la tutelle à la coopération ?

La contestation qui avait pu s'exprimer lors de ce que l'on a appelé hâtivement le « printemps syrien » pourrait reprendre de plus belle alors que les réformes, qui n'ont rien à voir avec le rajeunissement des responsables des institutions tel qu'il a été pratiqué, tardent à venir¹². Et cette contestation pourrait donner lieu à tous les scénarios possibles : depuis l'émergence d'un espace politique apaisé et faisant une plus grande part aux libertés politiques¹³, jusqu'à une révolution menée par des groupes radicaux intéressés par la déstabilisation d'un pouvoir alaouite jugé par trop apostat.

S'il est difficile de conjecturer l'avenir de la Syrie, il n'est guère aisé de connaître le degré de stabilité que le Liban peut atteindre, surtout tant que la vie politique de son voisin n'est pas normalisée. Maintenant que celui-ci a quitté le Liban, le pays des Cèdres n'a pas pour autant retrouvé les conditions d'un équilibre politique durable. Outre qu'elle dépendra des évolutions en Syrie, la stabilité dépendra de la capacité du Liban à établir des institutions politiques et judiciaires dignes de ce nom, mais aussi de son engagement à mettre en place des politiques de développement régional et de redistribution économique seules à même de soustraire les Libanais à la tentation du repli communautaire ou, pire, à la sujétion aux élites politico-mafieuses.

Le Liban et la Syrie sont donc à la croisée des chemins, tant sur le plan intérieur que sur le plan de leurs relations. Quelle que soit l'évolution de ces deux pays, il ne fait aucun doute que l'un et l'autre ont leurs destins liés. Et ils auront tout à gagner d'une relation équilibrée. ■

Notes :

1. Il regroupe Amine Gémayel, chef des Kataëb, des membres des forces libanaises, du parti national libéral de Dory Chamoun, ainsi que des personnalités indépendantes tels Nayla Moawad et Samir Frangié.

2. C'est ainsi que Georges Corm décrivait dans son ouvrage, *Le Liban contemporain* (2003), les raisons de la posture prosyrienne.

3. Sur ce sujet de la corruption et des filières syro-libanaises, on pourra se rapporter en particulier à la conférence de Joe Faddoul devant le Sénat français, octobre 2004. Voir également la revue *Commerce du Levant* du mois d'avril.

4. Au sein du Conseil exécutif, Amal et ses alliés comptent 16 voix et le Baas-PSNS 29 voix tandis que les mouvements d'opposition (notamment le rassemblement démocratique) en recueillent à peine 29. Au sein du bureau, les élus sont tous des loyalistes prosyriens.

5. En particulier, dès septembre 2000, un communiqué virulent des évêques maronites dénonçait la Syrie comme responsable de tous les maux : corruption, crises économique et sociale, émigration, etc.

6. Voir notamment le rapport du PNUD, *Globalization : Towards a Lebanese agenda*, 2001-2002.

7. Lire à ce propos l'excellente analyse de Georges Corm à propos de la guerre dans *Le Liban contemporain*, La Découverte, 2003.

8. C'est ainsi que Burhan Ghalioun décrit la stratégie américaine en référence au système de *containment* de l'URSS que les Etats-Unis avaient mis en place dans la région au cours des années 1950. Voir son article dans la *Revue d'études palestiniennes*, «La Syrie sur la corde raide», p.11, n°95.

9. Voir notamment *Le Commerce du Levant*, avril 2005, p.41.

10. Il n'est qu'à voir le rôle prééminent que joue l'ambassade de Turquie dans la petite république de Chypre-Nord.

11. Selon un accord signé en 1994 mais jamais promulgué par le Parlement libanais, la moyenne de débit utilisable est de 410 millions de m³ par an, mais le Liban ne peut en utiliser que 80. En outre, ce fleuve qui prend sa source au Liban fait l'objet de discussions entre la Turquie et la Syrie sans que le Liban ne soit associé...

12. On pourra lire l'article de Burhan Ghalioun dans le numéro de *Confluences Méditerranée* consacré à la Syrie (n°44).

13. Plusieurs appels d'intellectuels syriens ont été signés en faveur d'une libéralisation politique. Citons par exemple celui du 10 mai 2005 qui a réuni les signatures d'une centaine d'intellectuels appelant les autorités à engager des réformes politiques, à lutter contre la corruption, et saluant l'évacuation du Liban. Plus récemment, la «déclaration de Damas» a réuni en octobre 2005 des personnalités de l'opposition laïque. Le programme de réformes politiques proposé a reçu l'appui des Frères musulmans syriens basés à Londres.